

Fiche 1 :

Compléter le PIB avec de nouveaux indicateurs

Le produit intérieur brut (PIB) est l'instrument de mesure de l'activité économique le plus connu. S'appuyant sur les règles de la comptabilité nationale, il mesure la richesse produite sur le territoire. Comme les concepteurs et les comptables nationaux le reconnaissent, il n'est pas en soi une mesure du bien-être ou du progrès sociétal.

Au-delà du PIB...

Aujourd'hui, la visibilité sans égal du PIB et son utilisation hégémonique dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques lui sont contestées. Société civile, décideurs politiques, experts et académiques s'accordent : **il faut améliorer le PIB en tant qu'instrument de mesure de l'activité macroéconomique et pallier ses limites par d'autres indicateurs.**

Que l'on parle d'indicateurs alternatifs au PIB ou d'indicateurs complémentaires, voire d'indicateurs de développement durable, le but est sensiblement identique : **concevoir des indicateurs susceptibles de refléter les priorités sociétales et politiques actuelles**, comme, par exemple, la qualité de vie, la justice sociale ou encore les défis climatiques et environnementaux.

... pour le compléter

En 2011, l'IWEPS a été sollicité par le Gouvernement wallon, dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert, afin de proposer des indicateurs complémentaires au PIB, pertinents à l'échelle de la Wallonie.

Les objectifs : **construire, pas à pas, un cadre conceptuel, méthodologique et statistique pour l'élaboration d'un système d'indicateurs aptes à dresser un état des lieux du progrès sociétal en Wallonie**, dans un cadre de développement durable, en cohérence avec les recommandations du Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi et les travaux développés sur le sujet au niveau international.

Les initiatives d'indicateurs complémentaires au PIB sont nombreuses dans le monde. Elles explorent diverses voies à des échelles internationale, nationale, régionale ou locale. Parmi ces initiatives, la Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social, dite Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a publié, en 2008, une série de recommandations qui ont balisé un ambitieux programme pour la statistique internationale.

Le développement des indicateurs complémentaires au PIB est l'un des domaines **les plus dynamiques et innovants de la statistique contemporaine**, non seulement dans la phase de caractérisation et d'adaptation des indicateurs existants mais également dans la création de nouveaux indicateurs. Ces travaux participent pleinement à la réflexion sur les changements de paradigmes sociétaux.

Un indicateur est une mesure quantitative ou qualitative dérivée d'une série d'observations qui reflètent des positions relatives (un pays, une région, un territoire) dans une thématique donnée. Lorsqu'il est évalué à des intervalles de temps réguliers, un indicateur peut informer sur la direction du changement à travers différentes unités et à travers le temps. Les indicateurs sont utiles pour identifier des tendances ou attirer l'attention sur des problèmes et défis particuliers. Ils peuvent aussi être utiles pour établir des priorités politiques dans l'analyse comparative ou dans le suivi de la performance (définition dérivée de Nardo, 2008).

Un indicateur composite ou synthétique est formé par l'agrégation d'indicateurs individuels dans un indice unique sur la base d'un modèle sous-jacent. Un indicateur composite doit idéalement mesurer des concepts multidimensionnels qui ne peuvent être mesurés par un indicateur simple (définition dérivée de Nardo, 2008).

Le progrès sociétal « vise les améliorations dans les capacités de chaque collectivité humaine pour mettre les connaissances, les compétences, les liens sociaux et institutionnels au service d'une transformation créative et concertée pour le bien-être de tous. Chaque collectivité s'assure d'une valorisation du patrimoine collectif – matériel et immatériel – dans une optique qui conjugue l'équité pour les générations présentes et futures, et leur épanouissement mutuel. [...] S'interroger sur le progrès amène à réfléchir sur les dynamiques nécessaires à son accomplissement » (Conseil de l'Europe, 2010a, p. 68).

Le développement durable est défini depuis la publication du Rapport Brundtland en 1987 comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ». Il a fait, depuis, l'objet d'engagements politiques au niveau des Nations unies couvrant les dimensions sociales, environnementales, économiques et institutionnelles du développement et leurs interactions (WP n°19 de l'IWEPS, p.6).